

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

Séance du 7 février 2017

Monsieur Guy TEISSIER, Président du Conseil de Territoire Marseille Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 109 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - René AMODRU - Michel AZOULAI - Mireille BALOCCO - Yves BEAUVAL - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Patrick BORE - Nicole BOUILLLOT - Nadia BOULAINSEUR - Frédéric BOUSQUET - Marie-Christine CALATAYUD - Laure-Agnès CARADEC - Michel CATANEO - Roland CAZZOLA - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Christophe DE PIETRO - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Nouriati DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Nathalie FEDI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY VLASTO - Josiane FOINKINOS - Josette FURACE - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - Georges GOMEZ - Vincent GOMEZ - José GONZALEZ - Marcel GRELY - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Noro ISSAN-HAMADY - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Nathalie LAINE - Dany LAMY - Albert LAPEYRE - Gisèle LELOUIS - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Patrick MAGRO - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Christophe MASSE - Martine MATTEI - Georges MAURY - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Virginie MONNET-CORTI - Jean MONTAGNAC - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Patrick PADOVANI - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGAUDIS - Patrick PAPPALARDO - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Stéphane PICHON - Catherine PILA - Marc POGGIALE - Gérard POLIZZI - Muriel PRISCO - Julien RAVIER - Stéphane RAVIER - Martine RENAUD - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAU - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - Emmanuelle SINOPOLI - Jean-Louis TIXIER - Jocelyne TRANI - Lionel VALERI - Josette VENTRE - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Kheïra ZENAFI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Marie-Josée BATTISTA représentée par Richard FINDYKIAN - Mireille BENEDETTI représentée par Annie GRIGORIAN - Solange BIAGGI représentée par Laure-Agnès CARADEC - Jean-Louis BONAN représenté par Nathalie LAINE - Valérie BOYER représentée par Julien RAVIER - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Muriel PRISCO - Anne DAURES représentée par Claude PICCIRILLO - Bruno GILLES représenté par Gérard CHENOZ - Régine GOURDIN représentée par Andrée GROS - Albert GUIGUI représenté par Patrick PAPPALARDO - Hélène MARCHETTI représentée par Roland GIBERTI - Florence MASSE représentée par Christophe MASSE - Guy MATTEONI représenté par Claudette MOMPRIVE - Roland POVINELLI représenté par Paule JOUVE - Véronique PRADEL représentée par Martine GOELZER - Marlène PREVOST représentée par André GLINKA-HECQUET - Marie-Laure ROCCA-SERRA représentée par Daniel HERMANN - Nathalie SUCCAMIELE représentée par Grégory PANAGAUDIS - Guy TEISSIER représenté par Jean-Pierre GIORGI - Cédric URIOS représenté par Roland MOUREN - Claude VALLETTE représenté par Marie-France DROPY OURET.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - René BACCINO - Mireille BALLETTI - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Sabine BERNASCONI - Roland BLUM - Eugène CASELLI - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Michel DARY - Monique DAUBET-GRUNDLER - Jean-Claude DELAGE - Dominique DELOURS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Yann FARINA - Arlette FRUCTUS - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Bernard JACQUIER - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Marie-Louise LOTA - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Bernard MARANDAT - Marcel MAUNIER - Xavier MERY - Yves MORAIN - Marie MUSTACHIA - Didier PARAKIAN - Christyane PAUL - Christian PELLICANI - Nathalie PIGAMO - Marine PUSTORINO-DURAND - Maryvonne RIBIERE - Eric SCOTTO - Dominique TIAN - Maxime TOMMASINI - Martine VASSAL - Patrick VILORIA - Didier ZANINI - Karim ZERIBI.

Signé le 7 Février 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Février 2017

Monsieur le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

DEEN 007-417/17/CT

■ Promotion économique du Territoire de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence dans les salons professionnels et économiques

Information du Conseil du Territoire

DPEATSV 17/15152/CT

Monsieur le Président du Conseil de Territoire Marseille Provence sur proposition du Président délégué de Commission soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Le Bureau de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence sera prochainement saisi du rapport présenté ci-après pour information au Conseil de Territoire.

Conformément à sa stratégie de développement économique et dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique, la Métropole d'Aix-Marseille Provence met en place sur son territoire des opérations de promotion économique pour attirer les porteurs de projet et favoriser leur implantation sur notre territoire.

Seconde Métropole de France, adossée au premier port de Méditerranée, connectée à un réseau dense d'infrastructures et de plateformes logistiques, la Métropole d'Aix-Marseille-Provence s'affirme comme un centre euro-méditerranéen majeur de décisions et d'échanges de niveau mondial. Elle appuie son développement sur 6 filières clés, des pôles d'excellence en matière d'enseignement supérieur et de recherche et sur des pôles de compétitivité.

Dans un contexte d'économie hyper-mondialisée, la Métropole d'Aix-Marseille-Provence voit des projets structurants émerger sur son territoire, aux forts effets d'entraînement sur son économie locale et internationale : Henri Fabre (aéronautique), French Tech (innovation numérique), PIICTO, Marseille Immunopôle, cité des énergies-ITER, Euroméditerranée, qui sont autant de projets moteurs du développement de son territoire.

Afin de soutenir la dynamique économique du territoire et de lutter contre les entraves structurelles : déficit d'emplois, taux de chômage important, et surtout dans un contexte économique difficile, la Métropole d'Aix-Marseille-Provence assure la promotion de son territoire notamment en participant à des salons professionnels et économiques.

En 2016, avec cet objectif, la Métropole d'Aix-Marseille-Provence a participé à des manifestations pour maintenir son action de proximité en faveur de l'attractivité du territoire et du développement économique et pour remplir son rôle d'animateur du dispositif ZFU/TE.

Les actions réalisées en 2016 sont les suivantes :

- Le Forum MXL, les 24 et 25 mars 2016, salon destiné à aider les futurs chefs d'entreprises à structurer leurs démarches de création et à concrétiser leurs projets tout en aidant les entreprises existantes à se développer. Au cours de ces deux jours, la Métropole d'Aix-Marseille-Provence a accueilli une quarantaine d'entrepreneurs ayant une activité ou en voie de création d'activité, souhaitant des informations sur le nouveau dispositif des Zones Franches-Territoires Entrepreneurs ou souhaitant s'implanter en bénéficiant des atouts du territoire. Le Forum MXL a

Signé le 7 Février 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Février 2017

accueilli 200 professionnels et 60 exposants et a permis aux 2 500 visiteurs d'avoir des renseignements précieux pour la création ou le développement de leurs activités professionnelles.

- La quinzaine de l'économie numérique, les « French Tech Weeks » qui s'est déroulée du 15 septembre au 30 octobre 2016. Organisée par l'association Medinsoft, en charge de la gouvernance opérationnelle d'Aix-Marseille French Tech, les French Tech Weeks rassemblent tous les acteurs publics et privés du numérique et notamment les plus grandes startups de la région.
- La sixième édition du Marseille Web Fest-International Festival of the Digital Series qui s'est tenue les 21 et 22 octobre 2016. Créé en 2011 par Jean-Michel Albert, le Marseille Web Fest-International Festival of the Digital Series- est le rendez-vous européen et international des professionnels de l'audiovisuel du digital et des nouveaux contenus à Marseille. Unique en Europe, le Festival International établit un pont entre la culture et l'économie numérique en proposant sur 2 jours la projection d'une sélection internationale de web-séries de fiction. En 2016, le Marseille Web Fest-International Festival of the Digital Series fut consacré à l'un des plus gros marché de la série digitale asiatique, la Corée du Sud.
- Les troisièmes rencontres du crowdfunding. La manifestation s'est tenue le 4 novembre 2016. Organisées par Pop finance, ces rencontres facilitent la mise en relation entre financeurs et financés. Mode de financement moderne qui bouscule la finance traditionnelle, le crowdfunding a démontré tout l'intérêt de favoriser l'essor de finances alternatives sur le bassin euro-méditerranéen. En France les derniers chiffres du baromètre, édité par Finance Participatif France, évoquent plus de 1,7 million de financeurs ayant soutenu un projet. La Métropole d'Aix-Marseille-Provence a soutenu ces rencontres porteuses d'innovation sociale en direction des créateurs d'entreprise.
- Les Forums emploi-Marseille Nord ZFU et Vallée de l'Huveaune qui se sont déroulés respectivement les 3 et 24 novembre 2016. Avec un objectif partagé de permettre aux demandeurs d'emplois de rencontrer sur une demi-journée des entreprises qui recrutent et qui sont implantées dans ces deux territoires, les deux manifestations ont réuni plus de 4000 visiteurs.
- Le Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace – Paris Le Bourget est un salon bisannuel. Organisé par le Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (GIFAS), il est le plus ancien et le plus grand salon au monde consacré à l'industrie aéronautique et spatiale. Ouvert aussi bien aux professionnels qu'au grand public, il est au cœur même de l'évolution du marché mondial de l'aéronautique et de l'espace. En 2017, il se tiendra du 19 au 25 juin.

Dans le but de maintenir son action de promotion économique du territoire et son soutien aux actions économiques, la Métropole Aix-Marseille Provence participera aux éditions 2017 des événements suivants :

- le Mobile Word Congress,
- le 1^{er} salon du co-working,
- la Convention d'affaires Aero'Nov Connection,

Signé le 7 Février 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Février 2017

- la 52^{ème} édition du Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace,
- Agora du business,
- l'Université d'été de l'AFSSI,
- les 4^{èmes} rencontres euro-méditerranéennes du crowdfunding,
- la 7^{ème} édition du Marseille Web Fest-International Festival of the Digital Series,
- la 3^{ème} édition des French Tech Weeks,
- le salon BIO international convention,
- Le Rendez-vous des entrepreneurs,
- les forums emplois Marseille Nord ZFU/TE et Vallée de l'Huveaune,
- le salon Pollutec,
- le Customer Electronic Show de janvier 2018

La Métropole d'Aix-Marseille-Provence, en son nom propre ou à travers ses six territoires, participera également en 2017 à tout évènement susceptible de lui permettre d'accroître sa visibilité, son rayonnement économique et son attractivité auprès des porteurs de projet, des créateurs, des investisseurs, des talents...

Il sera proposé au Bureau de la Métropole d'affecter un budget de 120 000 euros TTC maximum pour la participation de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence aux salons économiques et professionnels mentionnés ci-dessus ainsi que toute autre manifestation permettant de mettre en valeur le développement économique de son territoire et de ses entreprises.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire Marseille Provence,

Vu

- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5218-7 ;
- La délibération n° HN 01-001/16/CT du 23 mars 2016 du Conseil du Territoire portant élection de Monsieur Guy Teissier en qualité de Président du Conseil de Territoire Marseille Provence ;
- La délibération du Conseil de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence n° HN 056-187/16/CM du 28 avril 2016 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire Marseille Provence.

OUI LE RAPPORT CI-DESSUS,

Signé le 7 Février 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Février 2017

CONSIDERANT

- La nécessité d'organiser et de participer à différentes manifestations pour favoriser la promotion économique du territoire

DELIBERE

Article unique :

Le Conseil de Territoire Marseille Provence prend acte du projet de délibération relatif à la participation de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence aux événements économiques et professionnels lui permettant de promouvoir l'économie de son territoire.

Certifié Conforme,
Le Président du Conseil de Territoire
Marseille Provence
Député des Bouches-du-Rhône

Guy TEISSIER

Signé le 7 Février 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Février 2017